Ecole primaire C. PERRAULT
9 Avenue G. POMPIDOU
86000 Poitiers
Tel : 05/49/47/71/64
@ : ce.0860474y@ac-poitiers.fr

Compte rendu du Conseil d'école du 14 octobre 2014.

Présents :

Mmes et M. Charpentier, Comte, Fayolle, Ferron, Gapier, Gautier, Medina Gomez, Ndzondo Ololo et Paulin, représentant les parents d'élèves.

Mmes et Ms Augry, Bannier, Bonneau, Bruzac, Chaussénéry, Couedel, Dupuy, Eon, Pannetier, Péchenart, Péruchon, Richard, Rous-Saule, Roy, Valton, membres de l'équipe pédagogique.

Mme Naudin, représentant les ATSEM.

M. Compte, représentant la municipalité.

Excusées
Mme Glykos, I.E.N.
Mme Dhoste, D.D.E.N.

ORDRE DU JOUR :

Composition et attributions du conseil d'école
Approbation du précédent compte-rendu
Vote du règlement intérieur
Vie scolaire : informations diverses
Point financier et demandes
Questions diverses

1. Composition et attributions du conseil d'école.

Les textes réglementant le conseil d'école sont rappelés. Le conseil fixe son règlement intérieur (vote à main levée, questions écrites transmises 3 jours avant chaque réunion du conseil).
Mme Paulin est désignée secrétaire de séance.

2, Approbation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

3. Vote du règlement intérieur.

Le règlement dont les horaires scolaires ont été modifiés est adopté à l'unanimité.

4. Vie scolaire : informations diverses.

- Les effectifs de l'école s'élèvent à ce jour à 290 inscrits avec des dossiers en attente d'admission. La situation est très sensible car des classes sont surchargées et les conditions d'enseignement difficiles (primo-arrivants allophones, mal-francophones, …).

- L'équipe pédagogique est présentée aux membres du conseil ainsi que le RASED avec ses spécificités et le maître supplémentaire dont les missions sont explicitées

- Les partenariats institutionnels sont reconduits notamment le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Programme de Réussite Educative de la ville, et pendant le temps périscolaire, les activités proposées par l'ACSEP ou l'association Lire et faire Lire.

- Un atelier théâtre dans le cadre de la liaison CM2/sixième est proposé aux CM2 par le collège Jules Verne. Cet atelier s'inscrit dans les actions du réseau ECLORE.

- Les grands projets de l'année sont déclinés :

➔ Poursuite de la collaboration avec le conservatoire de musique déclinée en 3 projets pour les classes de CM1CM2, CE1 et PS (projet opéra, musidanseurs et classe percussion).
➔ Séjour à la mer d'une nuitée pour les quatre classes de maternelle ;
➔ Projet danse pour la classe de CE2.
➔ Projet animation sonore d'un film pour la classe de GSCP.
➔ Poursuite du projet école éco-reponsable (le compostage à la cantine reprendra à la fin des travaux).
➔ Ateliers pâtisserie mensuels avec la collaboration de parents.
➔ Ateliers arts plastiques avec les Beaux arts pour 3 classes de maternelle autour du projet « Architecture et utopie ».
➔ Inscription de la MS au CM2 au dispositif PDGD (spectacles), les GSCP participant au projet « école et cinéma »
➔ Inscription de la GS au CM2 aux Activités Sportives Municipalisées de « Grand Poitiers »

- Le calendrier des manifestations est également présenté :

➔ Grande lessive le 16 octobre
➔ Téléthon le 5 décembre
➔ Marché de Noël le 16 décembre
➔ Carnaval de quartier le 20 mars
➔ Spectacle de l'école le 12 juin

5. Point financier et demandes.

Point financier.

- Le bilan financier de la coopérative scolaire est présenté aux membres du conseil.
- Les subventions municipales pour les projets sont déclinées :

Maternelle 1241 euros,
Élémentaire 1762 euros.

Point travaux

- Les travaux de rénovation de la maternelle sont achevés. La directrice adresse ses vifs remerciements à la ville, la rénovation étant particulièrement réussie.

- Les interventions techniques pour l'entrée dans l'Espace Numérique de Travail de la ville sont en cours pour l'élémentaire et repoussées à une date ultérieure pour la maternelle.

- Les travaux sur le mail pour faciliter la manutention des fauteuils sont achevés ; le dispositif retenu (plots au sol) est efficient.

- Un demi poste a été octroyé à la cantine. Il est à noter que des heures de travail ont été supprimées sur le poste d'un autre agent.

- L'ATSEM à 80 % est remplacée le mercredi depuis la rentrée.

Demandes.

- Le bêchage des plates-bandes devant les classes maternelles et la remise en place du carré de jardin déplacé lors des travaux.
- Une cabane à outils de jardin.
- Le redimensionnement de la cour maternelle y compris de façon simple (plantations, petit grillage, …)
- Les inquiétudes concernant le dégât des eaux ayant occasionné le soulèvement des dalles amiantées dans la CLIS demeurent.

6. Questions diverses.

Pas de questions écrites à ce conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H 40.

La présidente **La secrétaire**
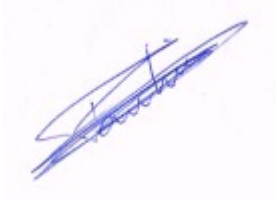
Pascale CHAUSSENERY Elaine PAULIN